



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni le 17 mars 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52

Présents : 46 jusqu'à 19h20, 47 jusqu'à 20h30, 46 jusqu'à 20h40, puis 45

Votants : 51

Secrétaire de séance : Florence PENCHE

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF, Martine PRIMA
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Marie-Madeleine BERGOT, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (départ à 20h30), Leslie COLLINS
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE (arrivée à 19h20-départ à 20h40), Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENÉ)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Yves BERNICOT (REDENE) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Florence PENCHE (RIEC) jusqu'à 19h20, puis à partir de 20h40

DCC2022-071

VIE COURANTE
18- RESSOURCES HUMAINES

Création d'un emploi de chargé(e) de mission économie circulaire dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux en contrat de projet pour une durée de 3 ans

L'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et ainsi limiter les déchets générés.

L'économie circulaire est un enjeu identifié dans la stratégie de développement économique contractée avec la Région mais aussi dans les actions menées par le service prévention des déchets dont le programme local est en cours d'élaboration et dans le PCAET de Quimperlé Communauté approuvé en février 2020 ainsi que dans sa labellisation Cit'ergie.

Dans ce domaine, Quimperlé Communauté porte des actions sans pour autant disposer de diagnostic en la matière. On peut citer les projets de réemploi régulièrement accompagnés, la mobilité, le développement des énergies renouvelables à l'aide des ressources de biomasse locales, ...

Actuellement, Quimperlé Communauté porte un contrat d'objectifs territorial avec l'ADEME pour :

- Approfondir le sujet de l'économie circulaire en évaluant les politiques publiques mises en œuvre au regard de cet enjeu selon le référentiel de l'ADEME et par un audit tout en les liant aux actions portées dans les différents programmes (PCAET, déchets, ..)
- Conforter les actions programmées dans le cadre de Cit'ergie
- Préfigurer la mise en œuvre de nouvelles thématiques comme notamment le sujet de l'alimentation et des circuits courts.

Ce contrat permet de financer le déploiement de la stratégie en matière de transition énergétique et d'économie circulaire, notamment un poste de chargé(e) de mission.

Une évaluation en fin de COT est prévue pour mesurer le niveau de progression de la collectivité au regard des 2 référentiels Cit'ergie et économie circulaire.

Aussi pour porter ce dossier au sein de Quimperlé Communauté, il est proposé de créer un emploi de chargé(e) de mission économie circulaire à temps complet, dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux (catégorie A), pour une durée de 3 ans. Les missions principales seront :

- Piloter la stratégie économie circulaire qui sera définie en 2022 et mettre en œuvre certaines actions en lien avec les services gestion durable des déchets, patrimoine et développement économique

- Suivre le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : suivi/évaluation du programme, lien avec les partenaires et mise en œuvre / animation de certaines actions.

- Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet ou de l'opération pour lequel il a été conclu, à savoir l'animation et le suivi du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) que Quimperlé Communauté a signé avec l'ADEME sur la période 2021-2024.

A défaut, le contrat prendra fin après un délai d'un an minimum si l'opération ne peut pas être réalisée. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet ou l'opération prévue ne sera pas achevé eu terme de la durée initialement déterminée. La

durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

Le candidat devra posséder un diplôme et une expérience suffisante pour exercer les missions confiées. La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade d'attaché territorial et selon les modalités définies au sein de la Communauté.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la création d'un emploi de chargé(e) de mission économie circulaire dans le cadre d'un contrat de projet dans les conditions mentionnées ci-dessus, et à prévoir les crédits nécessaires au budget.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'un emploi de chargé(e) de mission économie circulaire dans le cadre d'un contrat de projet dans les conditions mentionnées ci-dessus, et à prévoir les crédits nécessaires au budget.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

